

# Oueq Chabat

N° 218

« le délice  
du Chabat »

## Chabat le cœur du judaïsme

Par Rav Leib Mintsberg

Ben Meleh' page 11

Le commandement de Chabat fait partie des commandements les plus essentiels et centrales de la Tora ! Et ce au point d'être notée dans les Dix Paroles et répétée plusieurs fois dans la Tora. Son importance est telle qu'elle a été ordonnée à Israël avant même qu'ils reçoivent la Tora au mont Sinai. Le Yérouchalmi (Nédarim 1-9) écrit que le commandement de Chabat équivalait tous les autres commandements de la Tora.

Pourquoi ?

Chabat est le jour où D'IEU se manifeste pleinement. Durant le jour de Chabat nous nous trouvons face à D'IEU. Le Zohar nous enseigne même que Chabat est un nom divin ! Le respect de Chabat est le respect même de D'IEU. Chabat est donc ce qu'il y a de plus fondamental, la meilleure façon de servir D'IEU. Le prophète Eliyahou enseigne (Tana Dévé Eliyahou chapitre 26) : celui qui délice le Chabat c'est comme s'il respectait D'IEU. Le Midrach Bamidbar Raba 3-8 enseigne que de tout ce que D'IEU a créé IL a choisi le Chabat, cela veut dire que toute la création est pour les créatures mais le Chabat est pour D'IEU, pour son honneur et son nom.

## La Lumière des Nérote de Chabat

Par Rav Yissah'ar Weisberg

Yoma Dénichmata page 343

Le commandement d'allumer les lumières de Chabat a été instituée par les Sages, ils ont investi ce devoir d'une sévérité qu'on ne trouve pas dans les commandements de la Tora ; le Rambam dans ses lois sur Chabat chapitre 5 écrit que même le pauvre qui n'a pas les moyens de la réaliser devra faire du porte à porte pour récolter de l'argent afin d'allumer les lumières de Chabat ! Le Talmud traité Chabat 31B prononce une grave sanction envers les femmes qui n'allume pas les lumières de Chabat. Et, bien que cette mitsva s'impose à la maîtresse de maison, il convient que le mari prépare les lumières de Chabat, comme le note le Michna Béroura (chapitre 263) au nom du Ari zal. L'homme peut réaliser cette mitsva en allumant les lumières électriques des autres pièces de la maison. Rabénoù Béh'ayé (Yitro) écrit : au moment où la femme allume les lumières de Chabat elle priera pour que ses enfants soient animés de crainte du ciel et soient des tsadikim, tel que la Guémara traité Chabat 23B promet des enfants érudits en Tora par le mérite des lumières de Chabat. De même lorsque l'homme prépare les lumières de Chabat il priera pour ses enfants. A travers les lumières de Chabat rayonnent la lumière du olam haba. Le regard des lumières de Chabat inspire l'homme de cette lumière future, tel que le notent le Ben Ich H'aï et le Rabi de Toldot Aharon. Le Rama O'H 271 au nom du Maharil dit qu'il faut regarder les lumières de Chabat au moment où on récite la première partie du kidouch du vendredi soir, ceci est un remède pour la vue. La lumière de Chabat introduit la lumière cachée du olam haba et repousse l'obscurité des jours sombres de la semaine de ce monde.

*La puissance des lumières de Chabat promet donc :*

*1) la richesse, 2) le Chalom Baït, 3) des enfants qui avancent dans le chemin de la Tora, 4) la lumière du olam haba, 5) la force de la prière, 6) la lumière dans ce monde... Investissons grandement dans cette mitsva afin de bénéficier de tous ses effets !*



Ceci est la raison pour laquelle la pratique du Chabat est supérieure au Service du Temple. Nous comprenons, dès lors, que la construction du temple ne repousse pas Chabat. Le Ramban (Yébamot 6A) écrit : la pratique du Chabat surpasse l'honneur des parents, et la construction du Bet Hamikdach, car le Chabat est pour l'honneur de D'IEU, alors que le temple est pour l'intérêt du peuple d'Israël et des Cohanim, là-bas ils trouvent expiation de leurs fautes. Il se trouve que D'IEU réside dans le monde à travers le Bet Hamikdach, dans le temps à travers Chabat, et dans l'homme d'Israël par le Tselem Elokim qui nous anime (*il ressort que la sainteté du Temps surpasse celle de l'espace et celle du corps...*). Le Bet Halévi affirme que celui qui ne pratique pas Chabat perd son statut de Israël ! Alors que le temple et les sacrifices sont un rajout de sainteté, dit-il, c'est la raison pour laquelle est d'un niveau supérieur au Temple. Le H'afets H'aïm avait l'habitude de dire : Chabat est le cœur du judaïsme ! C'est la raison pour laquelle celui qui transgresse Chabat est assimilé à un idolâtre. Profaner Chabat c'est déshonorer le nom de D'IEU au même titre que l'idolâtrie. C'est le sens du verset « les Enfants d'Israël garderont le Chabat, pour faire le Chabat », en respectant Chabat on lui reconnaît sa dimension de sainteté supérieur.

## Parler tout seul Chabat

par Rav Yisth'ak Zilberstein

(Véhharev Na volume 4 page 574)

La Halah'a nous dit qu'il est interdit de parler Chabat de choses qu'on n'a pas le droit de faire, effectivement le prophète Yéchaya (chapitre 58) nous enjoint de ne pas parler le jour de Chabat de la même manière que nous parlons la semaine. Il est donc interdit le jour de Chabat de dire à son ami "demain j'achèterais telle marchandise", ou encore "demain je prends l'avion". Cet interdit va jusqu'à nous enjoindre de ne pas se le dire à soi-même ! Le Michna Béroura (307-36) explique : parler à une autre personne de ce qu'on va faire durant la semaine est interdit, on aurait pu dire que dans ce cas la parole est interdite parce qu'elle est partagée à une autre personne et on attendrait d'elle un conseil quelconque, cette parole est donc interdite parce qu'elle nous apporte un intérêt,

alors que dans le cas où on parle seul on obtient rien de plus que ce qu'on a prévu, dans ce dernier cas on aurait pu penser que de se le dire à soi-même la chose serait permise. La Halah'a vient corriger cette erreur d'analyse et nous précise que même de parler seul de ce que l'on s'apprête à faire durant la semaine d'une chose qu'on ne peut pas faire Chabat c'est interdit ! Dans tous les cas cela s'appelle "dibour h'ol" – parole profane. Ceci est interdit même à voix basse, et même si la parole dans ce cas ne crée rien !

*Il est impressionnant de constater que durant Chabat même notre parler doit être différent de celui de la semaine. C'est Chabat même dans la Parole. Quand bien même cette parole n'agit pas, n'entraîne aucune conséquence et ne produit rien, le fait de parler comme la semaine et des sujets qu'on ne peut réaliser le jour de Chabat constitue une profanation du Chabat. Et ce même si on parle tout seul et même à voix basse !*

## Chabat, jour de Prière

Par Rav Israël Eliyahou Weintraub

Iguérot Daât page 218

Durant les six jours de la semaine, l'homme et la création sont, si on peut dire, associés de D'IEU à travers ce que l'on réalise. On a donc un sentiment de "yech", d'exister et d'apporter quelque chose. Mais pendant Chabat seul D'IEU EST, on goûte en ce jour la vérité de l'affirmation "ene od milévado" – il n'y a rien d'autre que D'IEU ! C'est l'aspect du divin qui se manifeste pleinement. On retrouve une forte présence divine, et par conséquent nous comprenons qu'en ce jour de Chabat la Prière est plus facilement acceptée, tel que nous l'enseigne le Gaon de Vilna ! Chabat est sous le signe de "béhimatso" – D'IEU se trouve Là, tel que nous Le trouvons durant les dix jours qui vont de Roch Hachana à Kipour !

## Horaires Chabat Kodech Nice 5783/2022

**Vendredi 16 décembre – 22 kislev**

**Entrée de Chabat 16h36**

**\*pour tous les Séfaradim réciter la bénédiction de l'allumage AVANT d'allumer\***

**Samedi 17 décembre – 23 kislev**

**Réciter le Chémâ avant 9h46**

**Sortie de Chabat 17h43**

**Rabénou Tam 17h48**

**Recevez les cascades de Bénédicions du Chabat envoyez vos dons à**

**Oneg Chabat Cej**

**31 avenue henri barbusse 06100 Nice**